

<https://pierreainmillet.fr/les-punaises-de-lit-une>



Point de presse du 30/09/2014 au Couloud

les punaises de lit : une infestation qui s'étend et devient un problème de santé publique

- Logement - SACOVIV -
Date de mise en ligne : mardi 30 septembre 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Après le point de presse annonçant le lancement d'une opération exceptionnelle de remise en propreté des parties communes du Couloud, j'ai fait le point sur ce que nous savons des problèmes de punaises de lit, dont on a parlé dans la presse.

Dans un article titré « après les Etats-Unis, l'Europe ! », le Nouvel Observateur témoigne, « A Paris, les services d'hygiène sont débordés. A la CS3D (chambre syndicale des désinsectiseurs), Stéphane Bras constate que "la situation est de pire en pire". Au CHU de Nice, le docteur Pascal Delaunay, spécialiste d'entomologie et parasitologie, confirme : "Depuis la fin des années 1990, l'infestation des grandes villes par les punaises de lit ne cesse de croître. Nous arrivons aujourd'hui à une situation que notre génération n'avait jamais connue."

Le ministère de la Santé confirme « Depuis la fin des années 1990, les punaises de lits sont revenues en force mais les raisons de cette recrudescence ne sont pas clairement connues. Des facteurs, tels que l'accroissement des voyages internationaux et l'apparition des résistances aux insecticides ont probablement contribué à la propagation des infestations. »

En tout cas, comme pour les blattes, leur développement n'est pas lié à un manque d'hygiène, et chacun peut en transporter dans une valise, un manteau. S'il est assez simple de traiter quelques punaises sur un matelas, il devient très difficile de s'en libérer dans un appartement infesté, comme de nombreuses familles à Vénissieux comme ailleurs s'en sont rendu compte, avec le changement parfois de la totalité des meubles, vêtements et des opérations lourdes de désinfection.

J'ai sollicité les services de la ville qui m'ont confirmé l'aggravation dans tous les types de logement et tous les quartiers de l'infestation, passée de 2 cas connus en 2010 à 6 cas en 2012, 9 cas en 2013, et 30 en 2014 dont 3 pour la SACOVIV. Il peut y avoir un effet de la communication sur ce sujet qui conduit sans doute plus de personnes à contacter la ville.

Nous avons eu en 2014 une demande sur le Couloud, demande téléphonique de mi-septembre, qui a été traitée et a fait l'objet d'une décision d'intervention de la SACOVIV. Cette demande n'est pas connue à ce jour des services de la ville. Elle a fait l'objet d'un courrier daté du 26/09, qui m'a été transmis par mail, mais qui n'était pas reçu ce lundi 29 à la SACOVIV.

Dans ce contexte, j'ai demandé aux services de la SACOVIV

- D'examiner au cas par cas toutes les demandes d'interventions dans les logements afin de permettre une prise en compte des situations les plus difficiles. Cette intervention n'a bien sûr de sens qu'en relation avec le locataire pour la partie le concernant (meubles, vêtements)
- De discuter avec les autres bailleurs pour dégager une position commune, faire un état des lieux permettant de cartographier la propagation de l'infestation, et mettre en place un plan d'action commun avec une réponse identique sur les conditions de prise en charge,

Je pense qu'au-delà de l'exaspération des familles victimes, que l'on peut comprendre, et donc des réponses d'urgence nécessaires, il faut organiser une action publique pour alerter, informer sur ce qui permet le traitement au plus tôt d'un début d'infestation, favoriser la diffusion des connaissances sur cet insecte et les bonnes pratiques pour s'en débarrasser, et encadrer les conditions d'intervention des prestataires.

les punaises de lit : une infestation qui s'étend et devient un problème de santé publique

L'état et ses outils de santé publique devraient être mobilisés sur ce sujet.